



**PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-PAMPHILE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS AU PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée directrice générale de la susdite municipalité, QUE :

Les membres du conseil ont adopté, lors de la séance régulière du 8 janvier 2024, le règlement #2024-001 pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'année 2024.

Donné à Ville de St-Pamphile, ce 12^e jour de janvier deux mille vingt-quatre.

A handwritten signature in blue ink that reads "Alexandra Dupont".

Alexandra Dupont
Directrice générale